

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Novembre 2024

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
24/10/2024

En exercice	Présents	Votants
14	8	12

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2024-48- travaux SNCF

L'an deux mil vingt-quatre, le sept du mois de novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames, BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, GUILLOU Sylvie, LANDRÉ Béatrice,
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absentes excusées : Mme CHÉRAMY Laure-Aline qui a donné pouvoir à Mme BOULAY Maryvonne
Mme MOTTIER Catherine qui a donné pouvoir à M. Eric LELEU
Mme RENOU Christelle qui a donné pouvoir à Mme LANDRE Béatrice
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine qui a donné pouvoir à Mme GUILLOU Sylvie

Absents non excusés : M. MARCO Benjamin,
M. TYTGAT Loïc

Mme LANDRÉ Béatrice est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire informe que dans le cadre des travaux de renouvellement des appareils de voie du PRS 42 sur la ligne LGVA, et suite à la présentation faite par les agents de la SNCF, il convient de prendre une délibération quant à la portion de chemin qui sera occupée le temps des travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, il est décidé :

- D'autoriser la SNCF à occuper le chemin situé sur la parcelle AK 34 le temps des travaux
- D'autoriser Mme le Maire à signer la convention d'occupation de cette parcelle.
- D'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires afférentes à cette affaire.

Envoyé en préfecture le :

13 NOV. 2024

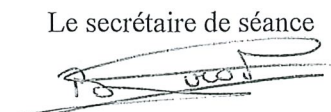
Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
18 NOV. 2024

26 NOV. 2024

Déposé en ligne le

Le Maire,

BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance

LANDRÉ Béatrice